

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CITOYEN

Bruxelles, 7 février 2026

Diffusion libre – reproduction et adaptation encouragées

Y a-t-il un pilote dans l'État ?

Radiographie factuelle d'une démocratie en pilote automatique

La Belgique dépense **21 milliards d'euros par an** pour maintenir **978 000 personnes** en inactivité forcée. L'État ignore **plus de 9 000 décisions de justice** rendues contre lui. Les parlementaires votent selon la discipline de parti dans **environ 98 % des scrutins**. Le débat public, lui, se focalise sur **0,3 % de fraude détectée** chez les allocataires sociaux.

Ce communiqué rassemble, sans commentaire, les données factuelles qui fondent ce constat. Chaque chiffre est sourcé. Les conclusions appartiennent au lecteur.

1. Inactivité forcée – 978 000 personnes clouées au sol

Le Bureau fédéral du Plan et l'INAMI documentent une réalité que le débat politique traite comme un problème de comportement individuel alors qu'il s'agit d'un phénomène structurel.

Personnes en invalidité/incapacité	978 000 (2024)
Coût annuel de l'inactivité forcée	21 milliards €/an (Bureau du Plan)
Taux de fraude détectée	0,3 % des allocataires
Hausse des demandes CPAS	+23 % depuis 2022
Sous-financement santé mentale	-40 % vs. besoins (KCE)
Coupes Arizona 2025–2042	3,86 milliards € cumulés (projections)

Source : INAMI, Bureau fédéral du Plan, KCE (Centre fédéral d'expertise des soins de santé), Fédération des CPAS.

2. État de droit – plus de 9 000 décisions de justice ignorées

L'État belge est le plus gros justiciable défaillant de son propre système judiciaire. Il est condamné, il ne s'exécute pas, et aucun mécanisme effectif ne l'y contraint.

Décisions de justice non exécutées	Plus de 9 000
Mécanisme de contrainte	Inexistant dans la pratique
Conséquence constitutionnelle	Violation systémique de l'art. 33
Principe constitutionnel	« Tous les pouvoirs émanent de la Nation »

Source : Cour des comptes, rapports parlementaires, doctrine constitutionnelle belge.

3. Particratie — une Constitution vidée par la discipline de parti

La Constitution belge organise un système de représentation où les élus sont censés représenter la Nation, pas leur parti. La pratique a inversé ce principe sans modifier les textes.

Votes selon discipline de parti	~98 % des scrutins parlementaires
Mandat impératif	Interdit par la Constitution (art. 42)
Pratique effective	Discipline de parti systématique
Durée formation gvt Arizona	541 jours de négociation
Contrôle citoyen effectif	Quasi inexistant entre deux élections

Source : analyses parlementaires, CRISP, doctrine constitutionnelle (art. 33, 42, 142+).

4. Stigmatisation médiatique — le procès public des malades

En janvier 2025, le documentaire « Sans boulot : tous fraudeurs ? » (RTL-TVI) a filmé des malades longue durée en caméra cachée, avec un cadrage systématiquement à charge et une musique de thriller. Aucun droit de réponse structuré n'a été accordé.

Documentaire	« Sans boulot : tous fraudeurs ? » (RTL-TVI)
Procédés utilisés	Caméra cachée, musique anxiogène, cadrage à charge
Droit de réponse accordé	Aucun (structuré)
Population ciblée	Malades longue durée
Effet documenté	Vague de stigmatisation, témoignages de patients
Objectif citoyen	50 signatures organisationnelles de mise en demeure

Source : associations de patients, CSA, témoignages collectés, veille ouaisfieu.be.

5. Le cimetière des budgets sociaux — projections Arizona 2025–2042

L'accord de coalition Arizona prévoit des coupes structurelles sur les postes qui touchent directement les populations les plus précaires. Les projections ci-dessous croisent les documents budgétaires publiés et les modélisations du Bureau fédéral du Plan.

Coupes cumulées 2025–2042	3,86 milliards €
Postes affectés	CPAS, santé mentale, aide à la jeunesse, logement social
Santé mentale	Déjà sous-financée de 40 % (KCE)
Hausse demandes aide alimentaire	Tendance haussière continue
Population directement impactée	978 000 personnes + familles

Source : accord de coalition Arizona, Bureau fédéral du Plan, KCE, Fédération des CPAS.

SYNTHÈSE

CE QU'ON VOUS DIT	CE QUI EST DOCUMENTÉ	ÉCART
« Les malades fraudent »	0,3 % de fraude détectée	99,7 % de malades légitimes invisibilisés
« On n'a plus les moyens »	21 Mds€/an pour l'inactivité forcée	On finance l'exclusion, pas l'inclusion
« L'État respecte la loi »	9 000+ jugements non exécutés	L'État est le premier hors-la-loi
« Vos élus vous représentent »	98 % de votes selon le parti	Le mandat impératif interdit est la norme
« L'austérité est nécessaire »	3,86 Mds€ de coupes sur les plus fragiles	Les fragiles paient, les structures restent

Note méthodologique

Ce communiqué ne contient aucune opinion. Il rassemble des données publiées par des institutions belges officielles : INAMI, Bureau fédéral du Plan, KCE, Cour des comptes, CRISP, Fédération des CPAS. Les projections budgétaires sont issues de l'accord de coalition Arizona et de ses annexes. La qualification de « particratie » est documentée par la littérature académique belge. Les conclusions sont laissées au lecteur.

CONTACT PRESSE

ouaisfieu.be – initiative citoyenne d'intelligence augmentée

Web : ouaisfieu.be

Licence : CC BY-NC 4.0 – reproduction et adaptation libres

• • •

« Il n'existe pas de pilote automatique pour la démocratie. »
Le cockpit est vide. Le reste, c'est à vous.